

DOMAINES D'INTERVENTION _____

Etude Kyungu & Ass. Cabinet d'Avocats

Le Cabinet offre un large éventail de services juridiques et une maîtrise et connaissance approfondies dans ses domaines d'interventions cidessous. Les avocats du Cabinet agissent avec compétence et diligence afin de répondre aux besoins des clients qui ont choisi de sécuriser leurs droits en confiant leurs affaires à l'Etude Kyungu & Associés.



Droit des affaires

En ce qui comprend la prévention et le règlement du contentieux y afférent



Rédaction d'actes juridiques



Conseil et assistance juridiques



Entreprise

Création, obtention de toute licence ou autorisation nécessaire dans tous les domaines de l'entrepreneuriat.

DOMAINES D'INTERVENTION



Droit fiscal

Prévention, gestion et règlement de tout contentieux fiscal.



Droit du travail

Assistance de l'embauche au licenciement ou séparation à l'amiable.



Construction

Assistance et obtention de tout permis quelconque nécessaire à l'exploitation des affaires dans le domaine.



Droit commercial

Création de société ; rédaction de statuts ; enregistrement au Registre de commerce et de crédit mobilier, etc.



Droit social

Planification d'une politique sociale adaptée à une entreprise, gestion des conflits de travail, conseils pour une cessation amiable de contrat de travail.



Droit pénal

Assistance pré juridictionnelle et juridictionnelle



Droit de l'Immobilier

Acquisition, bail, assurance, contentieux, hypothèque, Mutation, succession de droit immobilier.



Droit minier

Acquisition, maintien et gestion d'un droit minier



Immigration

Obtention et renouvellement de
tout visa disponible en
République Démocratique du
Congo



Douanes et accises

Assistance dans l'importation et
l'exportation des biens et
Services ; prévention et
traitement du
contentieux douanier.



Droit bancaire

Assistance et conseil en matière
des placements divers



Propriété industrielle

Assistance dans l'enregistrement
de
brevets divers